

Merci de bien vouloir cocher la case employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste</b>	Ouvrier de voirie – équipe travaux
Date de mise à jour de la fiche de poste	2016
N° de référence du poste	Plateforme Nord Est Travaux

<b>Direction générale</b>	Pôle Ingénierie et Services Urbains		
<b>Direction</b>	Direction de la Voirie	<b>Missions</b>	Missions pour Rennes Métropole : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du Domaine Public de Voirie</li> <li>- Régulation de trafic</li> <li>- Maintenance de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse</li> <li>- Maintenance de la voirie</li> <li>- Amélioration de la voirie</li> </ul> Missions pour la Ville de Rennes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté (manuelle, mécanique et enlèvement des tags)</li> <li>- Logistique fêtes et manifestations</li> <li>- Gestion du Domaine Public de Voirie (circulation et stationnement)</li> <li>- Gestion du stationnement payant</li> </ul>
		<b>Effectif</b>	499
<b>Service</b>	Exploitation	<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation, maintenance et amélioration de la voirie</li> <li>- Gestion déconcentrée du domaine public routier (hors Rennes)</li> </ul>
		<b>Effectif</b>	238 ainsi répartis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme Rennes = 133</li> <li>- Plateforme Nord-Est = 25</li> <li>- Plateforme Nord-Ouest = 30</li> <li>- Plateforme Sud = 50</li> </ul>
<b>Agent : nom, prénom et matricule pour les recrutements seulement</b>			

<b>Cadre statutaire</b>	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe

<b>Situation hiérarchique</b>	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Chef d'équipe - équipe travaux

	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
	0

<b>Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent</b>	Au sein de sa Direction
	Tous les services de la Direction de la Voirie
	Au sein du CCAS et de Rennes Métropole
	Parc Auto
	Avec les élus
	En externe
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les usagers et les riverains</li> <li>- services techniques des communes</li> </ul>

<b>Attributions du poste</b> <i>(finalité générale du poste)</i>	<p>L'ouvrier travaux de voirie est chargé des travaux de maintenance et de d'amélioration de la voirie urbaine et routière sur la plateforme : pose de bordures et caniveaux, mise en œuvre d'enrobés, petits travaux de maçonnerie et de pavage, mise en œuvre d'émulsion...</p> <p>Il assure également la maintenance et le renouvellement des équipements de voirie: réparation de la signalisation routière et du mobilier urbain, réparation de dispositifs de retenue...</p> <p>Il participe à l'astreinte voirie, à la viabilité hivernale</p>
---	---

### Missions de l'agent

<b>Mission 1</b>	<b>Travaux de voirie</b>
Activités	Tâches
Maintenance et amélioration de la voirie	Travaux d'enrobés, de maçonnerie et de pavage : pose de bordures et caniveaux, mise en œuvre d'enrobés, création d'ilots, pose de BEV...
	Grosses réparations de voirie : campagne de rabotage, PATA, enrobés projetés...
	Renfort occasionnel dans les équipes exploitation
Maintenance des équipements de voirie	Rénovation ou pose de signalisation verticale (signalisation routière et directionnelle, jalonnement vélo...)
	Entretien de la signalisation horizontale
	Rénovation ou pose de mobilier urbain (potelets, barrières...)
	Réparation de dispositifs de retenue (glissières...)
Conduite d'engins	Utilisation des engins en fonction des autorisations de conduite (moto-basculeur, cylindre, mini-chargeur, mini-pelle, marteau-piqueur...)
	Entretien courant des véhicules

<b>Mission 2</b>	<b>Exploitation de la voirie</b>
------------------	----------------------------------

Activités	Tâches
Sécurité	Participer aux interventions d'urgence : mise en sécurité et réparation provisoire
	Participer à l'astreinte de sécurité et à la viabilité hivernale

<b>Mission 3</b>	<b>Missions annexes</b>
------------------	-------------------------

Activités	Tâches
Suivi de l'activité	Renseigner les bons de travaux permettant le suivi de l'activité (suivi des interventions par commune, remboursement des travaux pour tiers...)
	Renseigner les main-courantes lors des patrouilles
Sécurité individuelle et collective	Porter des protections individuelles et veiller à leur entretien (gilet haute-visibilité, chaussures, casque, gants...)
	Veiller à la sécurité collective sur les chantiers (signalisation de chantier, déviations, gestion des piétons et cycliste...)

<b>Mission 4</b>	<b>Encadrement d'équipe</b>
------------------	-----------------------------

Activités	Tâches
Encadrement	Les agents ayant le grade d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe ou adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe peuvent être amenés, ponctuellement, à encadrer une équipe de terrain

Mission de remplacement ou de suppléance	Chef d'équipe Ouvrier de voirie
--	------------------------------------

<b>Contraintes du poste</b> <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Exposition au bruit Manutentions lourdes
---	---

### Compétences liées au poste

Connaissances et savoir-faire souhaités	Aptitude à la conduite d'engins de terrassement
	Connaissance des matériaux de voirie et de leur mise en œuvre
	Connaissances des gestes et postures pour les charges lourdes
	Aptitude à la lecture de plans d'ouvrages et de réseaux (DICT)
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	Permis B exigé – Permis C / EC souhaité – Autorisations de conduite d'engins souhaitées
	Habilitation électrique H0-BO-V0 chargé de chantier
	Résistance physique et aptitude au port de charges

### Environnement du poste

Horaires	7h45 – 11h45 / 13h15 – 17h15 du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 8h15 – 11h45 / 13h15 – 16h45 du 1 novembre au 30 avril Possibilité d'heures supplémentaires, travail en horaires décalés, travail de nuit
Temps de travail	Journée de 7h du 1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril Journée de 8h du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre
Lieu de travail	Antenne Cesson
Éléments de rémunération liés au poste <i>(NBI ...)</i>	
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	Participation obligatoire à l'astreinte voirie et à la viabilité hivernale
Moyens matériels spécifiques	
Dotation vestimentaire	Parka et vêtements de travail haute-visibilité – chaussures et bottes de sécurité – casque – gants – lunettes – etc.

<b>Missions de sécurité au travail</b>  <i>Cocher les missions assurées</i>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

<b>Principaux interlocuteurs de l'agent</b>	Correspondant formation	
	Correspondant congés	
	Correspondant restauration / PDA	
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	
	Correspondant informatique	
	Assistant de prévention	
	Chargé(e) de ressources humaines	

<b>Validation du chef de service</b>	Nom : Date : 20 mai 2016
<b>Validation du chargé RH</b>	Nom : Date :